

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. Etranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

15 JUIN 1907

No. 12

SOMMAIRE—A nos abonnés—Pendant les vacances—Le Drapeau National—
Les infortunes du *Free Press*—Feu M. W. F. Luxton—Président exami-
nateur—Aurons-nous un été?—L'Eglise—Si femme savait!—La Première
Communion—Bibliothèque nationale—Au Juniorat—Les Récriminations
du "Free Press"—Nominations ecclésiastiques—A l'Hôpital—Décès.

A NOS ABONNÉS.

Devant reviser et refaire sous peu, nos listes d'abonnés nous prions tous ceux qui sont encore en retard, de vouloir bien nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement.

Tout abonné, en retard de plus d'un an et qui ne se sera pas mis en règle d'ici au premier d'août, sera retranché de dessus nos listes.

Nous ferons remarquer à tous ces retardataires qu'ayant volontairement reçu notre revue, ils doivent, en conscience, en solder l'abonnement.

PENDANT LES VACANCES.

Pendant les mois de juillet et d'août, selon la coutume, les CLOCHES ne paraîtront qu'une fois le mois. Nos lecteurs n'y perdront rien d'ailleurs, car chacun de ces deux numéros aura vingt-quatre pages au lieu de douze.

LE DRAPEAU NATIONAL

ET

LA PRESSE.

A la veille de la préparation des fêtes nationales de la St Jean-Baptiste, anxieuse de montrer son aversion pour le drapeau national canadien-français, la Presse de Montréal a profité de quelques remarques faites à ce sujet, par la "VÉRITÉ" et la "CROIX" au sujet d'une parole prononcée par M. Antonio Perrault, président de l'A. C. J. C., pour atteindre son but.

Malheureusement, si la "PRESSE" excelle dans l'art de raconter avec un fini de détail peu ordinaire, les crimes de toutes sortes, elle n'a guère de succès lorsqu'elle veut se lancer sur le terrain religieux et dogmatique. Son long article en page éditoriale, en date du 25 mai dernier, en est une preuve manifeste.

Elle a commencé d'abord, et dès les premières lignes, à commettre une de ces erreurs qui lui sont familières, au dire d'un de ses propres rédacteurs, et qui consistent à affirmer des choses qui n'existent point. C'est ainsi qu'elle disait: "Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt, une vive discussion entre la "Croix" et la "Vérité" d'un côté, et M. Antonio Perrault, dans le "Semeur" de l'autre, sur une question de drapeau"

Or, il est absolument inexact que M. Antonio Perrault ait jamais écrit un seul mot sur le drapeau dans le "Semeur"!

Voulant ensuite justifier son opposition au drapeau national Carillon Sacré-Cœur, elle se presse de laisser là le drapeau pour ne plus s'élever que contre la dévotion même au Cœur de Jésus. Elle a si bien réussi en cela que, dès le 30 mai, elle était obligée de consacrer un second article, non moins cocasse que le précédent d'ailleurs, pour réparer sa bévue.

En quête d'arguments contre la légitimité d'un drapeau national pour les Canadiens-français la "Presse" a eu l'étrange idée d'aller fouiller les Encycliques de Léon XIII. Tombant sur "Affari vos" (!) il paraît qu'elle a trouvé dans les conseils d'union et de calme que donnait Léon XIII aux Catholiques canadiens, touchant les écoles du Manitoba, une quasi défense pour eux, d'avoir un drapeau national!

Que n'a-t-elle vu plutôt dans cette Encyclique, les reproches que Léon XIII adresse à tous ceux qui ont trahi la cause nationale et catholique, en détruisant par leur vote, les écoles

catholiques du Manitoba! Ça, au moins, ça y était dans "Affari vos," et en grosses lettres, mais il n'y avait pas de danger que la "Presse" s'y arrête.

La "Presse" apporte l'opposition du Cardinal Prosper Lambertini, à la demande du P. de Gallifet, relative à la messe et à l'office du Sacré-Cœur. Mais elle a bien pris garde de dire que, dès 1740, c'est-à-dire, l'année même de son élévation à la chaire de Pierre, le Cardinal Prosper Lambertini, devenu Benoit XIV, se fit un bonheur d'accorder à la France, la célébration de la fête du Sacré-Cœur, à la demande des évêques et de Marie Leczinska.

La "Presse" parle de la défense faite par Léon XIII, d'exposer l'image du Cœur de Jésus seul sur les autels, mais elle a oublié de dire — même dans son second article — que cette défense n'a été portée qu'en vertu de la convenance qu'il y avait à représenter l'humanité sainte de Notre-Seigneur, toute entière, *sur l'autel*, où s'opère le mystère eucharistique; mais que, partout ailleurs, cette image sainte a droit d'être exposée. (Décret du 5 avril, 1829. — Réponse à M. l'abbé Lecoq, du Séminaire de Montréal.)

La "Presse" a oublié de nous dire que ce fut ce même Léon XIII qui approuva le scapulaire du Sacré-Cœur, où le Cœur de Jésus est pourtant représenté tout seul, et tel que l'a montré la Sainte Vierge lorsqu'elle apparut à Estelle Faguet, en 1876, à Pellevoisin.

La "Presse" a oublié de nous parler de la réception faite au fondateur des Pionniers Africains, le 31 juillet 1894, par Léon XIII, et les félicitations qu'il reçut de Léon XIII même, pour avoir adopté comme insigne, le *drapeau du Sacré-Cœur*!

La "Presse" heureuse de mettre le président de l'A. C. J. C. en avant, a oublié de nous dire que, depuis 1893, l'Association catholique de la jeunesse française avait résolu d'arborer le drapeau du Sacré-Cœur, dans toutes ses manifestations, et que, imitant en cela sa sœur aînée, la Jeunesse catholique canadienne-française adoptait — à l'immense majorité — le drapeau Carillon Sacré-Cœur, lors de son premier Congrès, le 25 juin 1903. (Rapport du Congrès, page 7, art. 8)!

Ce que la "Presse" a encore oublié de dire, c'est que, au printemps de 1898, la jeunesse étudiante de l'Université de Lille, clôturait son Congrès en défilant à travers les rues de la

ville: *drapeau du Sacré-Cœur* en tête. — C'est François Veillot qui nous apprenait cela en 1899!

La " Presse a omis de nous dire, et non pas qu'elle l'ignora sans doute, que, si le drapeau du Sacré-Cœur n'a plus le droit d'être arboré en France, en dehors des sociétés, ce n'est que depuis que, de par l'ordre des Loges maçonniques, et sur la demande des sectaires Sénateurs Maxime Lecomte, Bérard et Mirman, Waldeck-Rousseau a porté un décret prohibant le drapeau du Sacré-Cœur. Et si Waldeck-Rousseau a laissé aux sociétés le droit de l'arborer, ce n'a été que pour conserver aux sociétés laïques, libres-penseuses et maçonniques, le droit d'arborer aussi les leurs.

Enfin, un décret de Rome omis encore par la " Presse " c'est celui du 14 juillet 1887, permettant de placer les drapeaux du Sacré-Cœur dans les églises, pourvu que ce ne soit pas sur un autel fixe, et pourvu aussi, qu'ils soient bénis.

L'Eglise n'interdit donc pas le drapeau du Sacré-Cœur!

Nous admettons volontiers qu'un drapeau portant l'image du Sacré-Cœur, est en même temps, un drapeau national et un emblème religieux. C'est ce que fut le labarum de Constantin dont parle Léon XII, c'est là ce qu'étaient aussi la Chappe de St Martin et l'oriflamme de St Denis les deux premiers signes de ralliement des troupes françaises ; et la bannière de Jeanne d'Arc, qui mena les soldats français à la victoire n'était rien autre.

C'est là, précisément, ce que le Christ a voulu que fût le drapeau de la France d'abord, puis, à sa suite, les drapeaux de toutes les nations. Le Christ a voulu que l'apposition de l'image de son Cœur dans leurs plis, fût une reconnaissance publique de son droit de régner sur les peuples, comme sur les individus.

Et c'est précisément pour nous rendre à cette troisième demande du Christ notre roi, que nous Canadiens-français, nous voulons avoir un drapeau portant dans ses plis, l'image du Cœur de Jésus.

Nous voulons qu'il soit national ce drapeau, et qu'autour de sa hampe, tous les fils de notre race qui ne sont ni dégénérés ni félons puissent se réunir, réalisant ainsi l'union demandée par Léon XIII, dans son encyclique " *Affari vos* ".

Nous voulons de plus, qu'il soit religieux, afin de montrer à Dieu, que nous ne rougissons point de son Christ, et afin que

accomplissant sa divine promesse, le Christ nous rende victorieux des traîtres et des ennemis de notre race et de notre foi.

Que la " Presse " ne craigne point pour notre patrie; les traîtres et les lâches ne se trouveront jamais parmi ceux qui, avec sincérité et en temps opportun, arboreront notre drapeau national. L'histoire est là pour le prouver,

En effet, pour avoir les premiers, déployé le drapeau du Sacré-Cœur sur un champ de bataille, les Zouaves de Charette n'en furent pas moins vaillants, les Prussiens en surent quelque chose à Patay et à Loigny. Pour avoir pris l'image du Sacré-Cœur comme signe de ralliement, et l'avoir portée bien en évidence sur leurs poitrines, les Vendéens ne se couvrirent pas moins de gloire.

Certes, nous n'avons pas la prétention de vouloir amener la " Presse " à notre idée! Nous pourrions simplement lui faire remarquer l'inconséquence de sa conduite. Elle vient en effet, de faire avec force réclame, un concours pour un chant national. Or, si nous n'avons pas le droit d'avoir un drapeau national, à quel titre aurions-nous un chant national?

Dans tous les cas, que la " Presse " soit assurée que ses attaques ont pour unique effet, de nous faire aimer davantage notre beau et cher drapeau national.

Il flotte dans tous les coins de notre province, et notre seul regret est que nous ne puissions l'élever assez haut, pour que des rives du St Laurent, elle ait le plaisir de le voir flotter au gré de la brise de nos immenses prairies.

N'en déplaise donc à la " Presse ", nous avons bien adopté pour drapeau national, le Carillon Sacré-Cœur dont le nom seul suffit pour nous rappeler les gloires du passé, le devoir de l'heure présente et les immortelles espérances de l'avenir.

LES INFORTUNES DU " FREE PRESS."

Le directeur du " Free Press " a le cœur bien gros, depuis les dernières élections provinciales! il est inconsolable! C'est probablement pour dissiper ce cruel chagrin que, depuis lors, il n'a cessé de déblatérer contre l'Archevêque de St Boniface qu'il rend responsable de la défaite du parti de l'opposition à la dernière élection manitobaine.

Le " Free Press ", il est vrai, n'a guère eu de chance, durant cette campagne, son succès a été plutôt mince!

Il lui a suffi, en effet, d'étendre ses ailes protectrices sur M. E. Brown chef de l'opposition, pour que ce pauvre M. E. Brown soit battu pour la seconde fois dans son propre comté: comté absolument anglais et du plus pur protestantisme, et où, par conséquent, la redoutable influence de l'Archevêque de St Boniface n'a pu s'exercer.

Ce qui a fait le plus de peine au "Free Press", c'est assurément, de constater, à ne pouvoir s'y tromper, que ses soins redoublés pour M. Brown n'avaient servi qu'à faire progresser la majorité de son adversaire dans des proportions peu ordinaires et des plus significatives.

En effet, M. E. Brown qui, en 1903, n'avait été battu que par 32 voix, a vu aux dernières élections, ce même comté du Portage de la Prairie, élire son même adversaire, M. Armstrong, par une majorité de 222 voix. Devant un semblable résultat, il faut bien avouer que le patronage du "Free Press" n'a guère été favorable à M. Brown.

Le "Free Press," nous l'espérons du moins, n'osera pas insinuer et encore moins affirmer que les protestants anglais qui ont donné une telle majorité à l'adversaire de M. Brown ont été influencés par l'Archevêque de St Boniface!

D'autre part, il a suffi que le "Free Press" prenne à partie M. Bénard qui se présentait dans le comté de l'Assiniboia, pour que celui-ci levât le comté à l'opposition et obtint une des plus fortes majorités des dernières élections.

Ce comté qui avait donné 17 voix de majorité à l'opposition en 1903, en a donné 239 à M. Bénard en 1907.

Après de pareils résultats, on comprend facilement que le "Free Press" n'ait pas l'humeur joyeuse.

Or, il fallait bien que le "Free Press" déversât sa bile sur quelqu'un; et qui donc le "Free Press" pouvait-il mieux choisir pour victime, que l'Archevêque de St Boniface? N'est-il pas tout désigné d'avance pour servir de point de mire au fanatisme du "Free Press" & Cie?

Qu'ils s'appelât hier, Mgr Taché, qu'il se nomme aujourd'hui, Mgr Langevin, ou qu'il s'appelle autrement demain, l'Archevêque de St Boniface est toujours le Chef de l'Église Catholique au Manitoba, et par conséquent, le défenseur né des intérêts religieux et nationaux des catholiques de son diocèse. Cela suffit pour qu'il soit l'objet de la haine des sectaires. Cela suffit au "Free Press" pour mener contre lui et à tout pro-

pos, une campagne de calomnies et d'injures, campagne que même beaucoup de ses lecteurs, tous ceux qui ont encore un peu de sens commun et de dignité, trouvent aussi indigne que déloyale et injuste

Toutes les insultes du "Free Press" ne sauraient d'ailleurs intimider ni émouvoir l'Archevêque de St-Boniface, pas plus que les catholiques sincères du Manitoba..... et pour cause !.....

Ce qui, par contre, est pénible pour nous tous, et nous ne le cachons point, c'est de voir des frères de par le sang et de par la foi, faire chorus avec nos plus déloyaux ennemis et leur aider, par leur influence et par leur vote, à nous traiter sur le sol canadien, en ilotes et en parias.

Cela ne nous décourage pas cependant, car nous avons pour nous le droit et la vérité. Nous sommes persuadés au contraire, que le peuple — anglais comme français — finira par voir la vérité et reconnaître nos droits.

Ce jour-là, nous espérons le voir, nous sommes sûrs qu'il viendra..... si les Catholiques le veulent..... L'histoire de tous les peuples qui ont voulu lutter pour le triomphe du droit et de la justice, nous en est une garantie.

FEU M. W. F. LUXTON.

La mort vient de frapper un ami de la cause catholique. Il y a quelques jours à peine. M. W. F. Luxton ancien député à la législature du Manitoba, ancien directeur du "Free Press" a été emporté par une attaque d'appoplexie.

M. Luxton n'ayant pas été un indifférent pour nous, mais bien au contraire un ami et un défenseur de la cause des écoles catholiques, au Manitoba, nous ne saurions le laisser descendre dans la tombe, sans rappeler aux nôtres, la reconnaissance qu'ils lui doivent et leur demander de s'acquitter de cette dette contractée envers lui, en priant Dieu qu'il ait pitié de son âme.

Le "Central Catholic" organe catholique anglais de cette province, a rappelé dans un numéro du premier juin, ce que M. Luxton avait fait pour la cause catholique.

"La Vérité de Québec" et le "Manitoba" de St Boniface ajoutaient eux aussi, que M. Luxton fut contraint d'abandonner la direction du "Free Press" à cause de sa défense, persévérante

et continue, des droits de l'école catholique. Il sacrifia sa carrière à son sentiment de la justice, au respect de la parole donnée.

Au moment où l'ogane dont se servit autrefois M. Luxton pour défendre notre cause, entreprend contre nous une campagne aussi basse que déloyale, il fait bon rappeler cette parole de son ancien directeur. Elle en dira plus long sur M. W. F. Luxton et le dépeindra mieux que nous ne saurions le faire.

Nous empruntons ce passage au "Central Catholic":

"Dans une conversation intime que nous avons avec M. Harry Luxton au sujet de la noble défense de la cause catholique, par son Père, il nous a rappelé la belle réponse qu'il fit à un protestant de ses amis qui lui disait: "Que sont donc les catholiques pour vous pour que vous exposiez vos intérêts pour eux?" à quoi M. Luxton répondit: "Leur religion ne m'est rien de plus que les autres religions, mais *le droit et la justice* sont tout pour moi!

Plût à Dieu que le directeur actuel du "Free Press" eût au moins une ombre de ce sentiment du droit et de la justice, il saurait alors respecter la minorité catholique manito baine, comme la majorité catholique dans Québec y respecte la minorité proséstante.

PRÉSIDENT EXAMINATEUR.

Il nous fait plaisir de constater que tous les Protestants ne sont pas mordus de l'esprit de fanatisme dont le "Free Press" ne cesse de faire preuve à l'égard des Catholiques.

Il y en a encore, grâces à Dieu! qui savent reconnaître le talent et le mérite où ils se trouvent

C'est ainsi que le Rév. Ls de G. Bélanger, curé de West Selkirk, a encore été nommé cette année, par le Bureau de l'Université de Manitoba, président examinateur pour la partie "Matriculation" de l'École publique à W. Selkirk.

Nos félicitations à M. le Curé Bélanger et à ceux qui ont su reconnaître sa valeur morale et intellectuelle.



AURONS-NOUS UN ETE ?

Telle est bien la question que l'on pouvait se poser, il y a quelques jours encore, en voyant la manière plus que triste dont la température se comportait.

Le 16 mai dernier, le R. P. Adélarde Chaumont, principal de l'Ecole de Pine Creek (Rivière aux Épinettes,) est venu en passant sur la glace du lac Winnipegosis. Ce jour-là, deux charges de foin traversaient encore ce lac sur son manteau de glace. Le 28 de mai, la glace n'était point encore partie.

La brise par trop froide qui nous a caressés tout le mois de mai, rappelle les mauvais jours de jadis.

En 1807. — vilain centenaire — rapportent les vieux bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il n'y eut ni printemps ni été. Durant les mois de juillet et d'août, il faisait froid comme aux premiers jours d'avril.

En 1816, il eut des gelées tous les mois de l'année.

En 1889, les gens de Nêtche, près de Letelier, Man., ne purent commencer leurs semences que le 21 mai — Ils eurent cependant une superbe récolte de blé !!

En 1896, les gens de La Salle ont semé le dernier blé dans les derniers jours de mai, et eurent aussi une récolte splendide.

Il ne faut donc pas se décourager; mais il faut prier Dieu qui est le Maître de la nature, travailler et espérer beaucoup.

Un fait remarquable et propre à tout l'Ouest Canadien, c'est que l'on peut semer *sur la gelée*, même lorsqu'il n'y a que quatre pouces de terre dégelée. Dans les provinces d'Ontario et de Québec si on osait semer ainsi sur la gelée, on aurait aucune récolte !!

Cette gelée est même un des grands secrets de la fécondité extraordinaire du sol manitobain.

L'ÉGLISE.

“Chaque siècle fait surgir un sot de génie, potentat, philosophe, ou poète qui répète en désignant du doigt la vieille cathédrale: “Ceci tuera cela.” Eh bien! “cela” n'est pas tué.

Les naïfs! entendez-les hier encore proclamer que l'Eglise meurt. Voici bientôt deux mille ans qu'ils nous le cornent

aux oreilles; et l'Eglise est debout, les vivifiant eux-mêmes quoiqu'ils en disent, de ses énergies et de ses lumières.

Mgr Philibert.

Déjà on avait élevé dans les premiers siècles une colonne à Dioclétien pour avoir effacé le nom chrétien: il se trouve que c'est le paganisme au profit duquel Dioclétien travaillait qui est effacé.

Même chose arrivera aux Dioclétiens à petits pieds, qui, d'un beau geste pensent éteindre les lumières du ciel; c'est le lampion fumeux de leur vie qui s'éteindra en répandant, non le parfum de la cire d'abeille, mais une odeur fétide.

SI FEMME SAVAIT ?

SI FEMME VOULAIT ?

Tel est le double titre d'une charmante et très intéressante brochure dédiée par le R. P. Hugolin, missionnaire de la tempérance, à toutes les filles et les femmes canadiennes.

Si les femmes savaient tous les malheurs qui leur viennent de l'intempérance, elles se ligueraient résolument pour combattre le fléau de l'ivrognerie.

Si les femmes voulaient, bientôt tous les ménages verraient le bonheur entrer chez eux en même temps que l'aisance.

Femmes canadiennes, et vous jeunes filles qui vous préparez à fonder un foyer, lisez cette petite et agréable brochure. En douze chapitres illustrés de gravures, vous verrez la description de tous les malheurs qu'entraîne l'abus de l'alcool, et aussi, les moyens de lutter avantageusement contre ce mal, le plus terrible des fléaux.

Pour vous procurer cette brochure qui n'est pas en vente, vous n'avez qu'à vous abonner à la revue "La Tempérance." Prix; 25 cts par an, et vous recevez la brochure en prime.

Adresse: R. P. Directeur, "La Tempérance"

964, rue Dorchester, Montréal.

LA PREMIÈRE COMMUNION.

Jeudi, le 6 courant, a eu lieu la première Communion des enfants de la paroisse de St-Boniface.

Quatre-vingt-douze enfants se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table, et ont reçu en nourriture, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tous ont été édifiants par leur bonne tenue, leur piété et leur recueillement.

Puisse ce beau jour imprimer dans leur âme, un souvenir ineffaçable. Puissent-ils tous se souvenir que c'est à la Table sainte qu'il trouveront le pain dont ils ont besoin pour avoir la force de parcourir la route qui doit les conduire au ciel.

Dans l'après-midi, tous ces enfants ont été reçus des scapulaires du Mont Carmel, de l'Immaculée-Conception et de celui du Sacré-Cœur. Tous ont ensuite renouvelé les promesses de leur baptême.

Cette touchante cérémonie s'est terminée par leur consécration à la Sainte Vierge.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE " CANADIANA "

M. L. Caseault, bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, a fait présent à Mgr l'Archevêque d'une très précieuse collection très bien reliée de documents sur la "Question des Ecoles du Manitoba."

Ce don princier de treize beaux volumes, est grandement apprécié; c'est une véritable acquisition pour le pays.

Mille fois merci !!

M. Caseault a encore ajouté au don précédent:—A. Buies; Anglicismes et Canadianismes, par le même; L'Outaouais supérieur. — A Béchard; Histoire de la paroisse de St Augustin (Portneuf). — Dr Choquette; Claude Paysan.— A Franklin; La vie privée d'autrefois.

De nouveau: Merci.

Reçu de:

— M. J. J. Audet: la très intéressante étude sur République d'Indian-Stream.

— M. l'abbé J. Chauvel, curé d'Arrènes (Creuse); Liens intimes entre le Paradis Terrestre et le Calvaire en vente chez A Savaète, Paris.

— The Working Man's Apostolate, by Father Cuthbert, O.I.F.C.

AU JUNIORAT.

Jeudi, le 30 mai, les élèves du Juniorat de la Ste Famille, de St Boniface, ont fêté le Rév. Père Magnan, sup. des O.M.I..

Ils ont offert au Rév. Père, une très belle séance composée d'un drame, de récitations, de chant et de musique.

Dans un entr'acte, le Rév. P. Lacasse a bien voulu raconter quelques uns de ses souvenirs de collègue. Inutile d'ajouter que cet entr'acte a paru plus court qu'on ne l'aurait voulu.

Le succès de la soirée a été complet, et les jeunes méritent toutes nos félicitations. Nous dirons avec leur dévoué Directeur: " Nous espérons que ce succès ne sera pas le dernier. "

LES RECRIMINATIONS DU " FREE PRESS".

Dans son numéro du 5 juin courant le MANITOBA sous le titre de " Les récriminations du FREE PRESS" montre toute la maladresse et la déloyauté de la campagne entreprise contre les catholiques par cet organe.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs et à tous les catholiques sincères de lire et de relire cet article.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé Emile Labbé ordonné en mai dernier, est nommé vicaire à Grande Clairière.

— M. l'abbé Boivin, vicaire de la Grande Clairière, est nommé desservant à Swift-Currant, Sask.

— M. l'abbé Vorst, vicaire à la cathédrale, est nommé desservant à Gretna.

— M. l'abbé Deshaies, vicaire à la cathédrale, est nommé curé à Selkirk.

— M. l'abbé Bélanger, curé de Selkirk, est nommé curé à Sommerset.

A L'HOPITAL.

M. l'abbé Camirand, curé de Elie, a dû passer quelques jours à l'Hôpital.

DÉCÈS.

— Sœur Charlotte St Julien, de la Congrégation des Sœurs Grises de la Croix, (Ottawa,) décédée à Buffalo, âgée de 77 ans.

— Sœur St Zotique, née Marie-Antoinette Corbière, des Sœurs de la Miséricorde de Montréal, décédée à l'âge de 19 ans.